

N/REF : 30/07/2025 16H39 C:000502 I:16161
V/REF : 852312
V/Email reçu le Mercredi 30/07/2025 à 16H39

ESPACIL HABITAT
Siege
20 RUE GUY ROPARTZ
35042 RENNES CEDEX

IMMEUBLE : RES FRANCONIE -1539
28, AVENUE BAIERSDORF
ZAC BEAUSOLEIL
35740 PACE

Rennes, le

26 Aout 2025

Référence Marché: Electricité-Lot1 Rennes

LOCALISATION : ALLEE 28 BAIERSDORF - PALIER 3EME ETG

MOTIF : ABSENCE D'ELECTRICITE SUR LE PALIER DU 3EME ETG

Donneur d'ordre : Mme C. LE GALL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 01/08

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL.

CONTRÔLE ET TEST DE

L'INSTALLATION.

CONSTAT : HORLOGE FONCTIONNE QU'EN MARCHÉ FORCÉ.

BON

FONCTIONNEMENT ÉLECTRIQUE R+3.

REMARQUE : HORLOGE MIS EN MARCHÉ FORCÉ POUR SÉCURITÉ LOCATAIRE.

OBSERVATIONS : CL LGESTION Email envoyé le 01/08/25 à 12H39 nicolas.busson@espacil.com

BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU 01/08, PREVOIR REMPLACEMENT DE L'HORLOGE
POUR BON FONCTIONNEMENT. DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS.
CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 01/08/25 A 12:36 M. N. BUSSON

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	2.1-Ff Vérif.PC instal.électrique	1	79,45	79,45
TOTAL H.T.				79,45
T.V.A. a 10,00%				7,94
TOTAL T.T.C.En EURO				87,39

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.